

Résidence d'artiste au Lycée Martin Malvy

31220 Cazères sur Garonne

2023

Le Lycée Martin Malvy et PAHLM, Pratiques Artistiques Hors Les Murs, s'associent pour proposer une résidence à un artiste plasticien au sein du Lycée.

Art contemporain

En amont, **journée de rencontre avec le Lycée**, les acteurs culturels et associatifs et montage d'une exposition de présentation au CDI, **entre le 16 et le 20 octobre.**

Résidence du 6 novembre au 8 décembre.

Honoraires 2500 € temps d'interventions auprès des élèves compris.

Frais de production 500 €.

Hébergement et restauration pris en charge par le Lycée.

Le Lycée Martin Malvy

Inauguré le premier septembre 2020, le lycée Martin Malvy est construit en bois, verre et béton sur un terrain arboré de quatre hectares. Il pourra accueillir jusqu'à 1200 élèves.

C'est un lycée polyvalent avec des filières générale, technologique et professionnelle. Il est déjà connu pour sa filière professionnelle « de niche » : la filière des métiers d'Arts céramique, rare en France.

L'identité du lycée se construit chaque jour autour de projets incluant ces caractéristiques écologiques et pédagogiques. Les liens artistiques entre ses filières y sont privilégiés : ce fil conducteur est une source de savoirs, de motivation, de plaisir et d'enrichissement culturel qui façonnera l'avenir du lycée.

PAHLM, Pratiques Artistiques Hors Les Murs est une structure associative qui conçoit des projets culturels dans des lieux atypiques, au cœur des territoires, pour démocratiser les pratiques plastiques contemporaines.

Nous voulons :

Associer les notions de patrimoine historique et culturel, de développement durable et surtout de sensibilité à l'humain qui habite ou fait vivre les lieux.

Travailler nos projets avec les réseaux culturels et de l'économie sociale et solidaire du territoire. Diffuser et donner des moyens de productions aux artistes.

Installer une présence culturelle forte dans les établissements scolaires, Lycée, Collèges, écoles et y associer les lieux d'accueils hors temps scolaire.

Apporter une offre culturelle professionnelle et exigeante auprès des publics qui en sont éloignés et se tenir à l'écoute des propositions locales.

Associer la musique et la danse lorsque les projets s'y prêtent pour une mixité des publics et des liens interculturels et intergénérationnels.

La résidence

L'artiste devra faire des propositions dans le prolongement de sa démarche artistique.

Ce temps de résidence sera avant tout initié par les projets artistiques de l'artiste.

L'ensemble de la communauté éducative du Lycée sera informé de cette résidence. Le Centre de Documentation et d'Information, la section céramique et les enseignements d'arts appliqués pour la section céramique et l'option Arts Plastiques du Lycée seront les interlocuteurs privilégiés pour des temps d'ateliers et d'intervention de l'artiste.

L'artiste en résidence

Il s'agira pour l'artiste d'interroger ce contexte, de s'en inspirer, de se l'approprier.

L'artiste aura à disposition une imprimante 3D et l'ensemble des outils techniques du Lycée et de la section céramique.

Un travail de recherche et une pratique autour de la céramique pourront trouver leur place, **mais du point de vue d'une pratique plastique contemporaine, en interrogeant les codes et les limites.**

Une pratique artistique multimédia, transversale, expérimentale pourra trouver sa place lors de cette résidence.

L'artiste sera amené à rencontrer les élèves au quotidien.

L'atelier de l'artiste sera installé dans les salles partagées de l'atelier céramique, ouvert aux élèves pour des rencontres informelles au gré des inter-cours et des temps de pause.

L'artiste sera invité à intervenir dans les classes et pourra solliciter la participation des élèves.

Résidence de 5 semaines.

En amont, **rencontre avec le Lycée, les acteurs culturels et associatifs et montage de l'exposition au CDI, entre le 16 et le 20 octobre.** Ce temps permettra à l'artiste de rencontrer les acteurs locaux, l'équipe pédagogique et les lycéens et d'appréhender le contexte pour mieux projeter sa résidence.

Une exposition de présentation de l'artiste sera proposée au CDI. Quelques œuvres emblématiques ou préfigurant la résidence seront proposées par l'artiste.

Résidence du 6 novembre au 8 décembre.

Destinataires et publics :

- En particulier, les élèves via le Centre de Documentation et d'Information, les classes d'arts appliqués et la section céramique ainsi que l'option Arts Plastiques.

Les publics invités et les écoles voisines.

Exposition/Restitution

A la fin de la résidence, **le vendredi 8 décembre à 11h**, sera prévu un vernissage/restitution de la résidence avec une exposition dans la galerie de l'établissement. Un espace sera consacré au travail de l'artiste et un autre au travail réalisé par les élèves avec l'artiste. Mais les deux pourront être associés selon les projets participatifs ou collaboratifs. Le Lycée et PAHLM, prendront en charge la médiation, la diffusion et la valorisation du projet auprès des publics, du réseau art contemporain et des réseaux éducatifs et culturels.

Organisation matérielle

Honoraires 2500 € temps d'interventions auprès des élèves compris.

Frais de production 500 € maximum sur factures, pris en charge par le Lycée.

Le travail avec les ressources, matériaux et matériels trouvés sur site serait apprécié (partenariat avec ressourcerie locale, stock matériaux du Lycée, etc.)

Hébergement, restauration, déplacements, aide technique, pris en charge par le Lycée.

Espaces d'atelier mis à disposition.

Une présélection de 3 dossiers est effectuée par le jury de PAHLM sur la cohérence entre le parcours artistique, les compétences techniques, le dossier présenté et le contexte ainsi que l'originalité et la générosité des intentions.

La sélection finale sera réalisée par le jury du Lycée, équipes pédagogique et administrative associées aux élèves.

A respecter scrupuleusement :

- Dossier à envoyer au format PDF obligatoirement en un seul fichier avant le 4 septembre 2022 à 20h.

- L'intitulé du PDF doit mentionner obligatoirement le nom de l'artiste et Résidence Lycée

Le dossier doit comprendre :

- Note d'intention

- CV

- Travaux réalisés commentés

- Textes biographiques

- Liens vers site, vidéos, photos, Facebook, etc.

- SIRET/URSSAF

Renseignements et précisions au 06 35 28 42 17

Dossiers à envoyer à contact.pahlm@gmail.com

<https://www.pahlm.org/>